

Alphonse Maindo, Papy Bambu Liena et Adeline Ntahobavuka

**Concilier les savoirs endogènes et les moyens  
d'existence en République Démocratique du Congo**

Une stratégie de gestion durable de la diversité biologique  
autour de Kisangani

**Juin 2017**



Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de Tropenbos RD Congo.

Publié par : Tropenbos RD Congo  
Droits d'auteurs : © 2017 Tropenbos RD Congo  
Citation : Maindo A., Bambu P. et Ntahobavuka A., 2017.  
*Concilier les savoirs endogènes et les moyens d'existence en République Démocratique du Congo. Une stratégie de gestion durable de la diversité biologique autour de Kisangani, Kisangani, Ed. Tropenbos RD Congo.*  
Mise en page : Joseph Bolongo  
Disponible sur : [www.tropenbos.org](http://www.tropenbos.org)

Tropenbos RD Congo  
3<sup>ème</sup> avenue, Plateau Boyoma, n°06  
Commune Makiso, Kisangani, RD Congo  
Tél. : +243 (0) 81 27 28 628 / (0) 85 35 75 318  
Email : [tropenbos.drc@googlemail.com](mailto:tropenbos.drc@googlemail.com)  
[www.tropenbos.org](http://www.tropenbos.org)

# Table des matières

<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>v</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>vi</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>vii</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Méthodologie</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Résultats et discussion</b> .....	<b>7</b>
3.1. Résultats .....	7
3.1.1. <i>Moyens d'existence de ménages périurbains de Kisan-</i> <i>gani</i> .....	7
3.1.2. <i>Savoirs endogènes dans la conservation de la biodiversité et la rentabilisation de moyens d'existence autour de KisanganiKisangani</i> .....	12
3.1.3. <i>Facteurs à la base d'affaiblissement des savoirs traditionnels dans le domaine de conservation de la biodiversité</i> .....	21
3.1.4. <i>Amélioration des moyens d'existence par la conservation de la diversité biologique.</i> .....	26
3.2. Discussions .....	27
<b>Conclusion</b> .....	<b>31</b>
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>33</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1. De l'échantillon .....	4
Tableau 2. Moyens d'existence en fonction de communautés observées.....	8
Tableau 3. Prix indicatif moyen par produits autour de Kisangani vérifiés entre septembre et octobre en 2014. ....	10
Tableau 4. Calendrier des activités socioéconomiques chez les communautés autour de Kisangani.....	13
Tableau 5. Variabilité de la période de friche (pratique de jachère) .....	14
Tableau 6. Forêts sacrées et leurs rôles autour de Kisangani.....	16
Tableau 7. Espèces animales totémiques, leurs rôles et communautés correspondantes .....	18
Tableau 8. Evolution de la production de quelques activités socioéconomiques autour de Kisangani.....	25

## Crédits photo

- Couverture** : Rite d'initiation «Lilwa» dans le territoire d'Opala, Bolongo J., Champ de manioc dans la province de la Tshopo, Kyale J. ;
- P viii : Marché de Fumbwa à Kisangani, Kyale J. ;
- P 6 : Champ de manioc dans la province de la Tshopo, Kyale J.
- P 19 : silures au marché de Kisangani, Kyale J.
- P 30 : Vente des produits agricoles dans le territoire d'Isangi, Bolongo J.

## Liste des abréviations

- AFDL : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération  
du Congo
- RDC : République Démocratique du Congo
- PK : Point kilométrique
- AMEX-Bois : Aménagements extérieurs bois
- COTREFOR : Compagnie de Transport et d'Exploitation Forestière
- PFNL : Produits forestiers Non Ligneux

## Remerciements

Nous remercions les collègues et amis pour avoir relu le manuscrit et apporté des remarques pertinentes. Parmi eux, Justin Kyale Koy et Jean-Dénis Likwandjandja, respectivement coordonnateur scientifique et consultant chez Tropenbos RD Congo. Nous n'oublions pas Joseph Bolongo pour la mise en page et les illustrations; Ben Israël Bohola Lufukaribu pour la production cartographique

## Résumé

L'intégration des savoirs endogènes ou locaux dans la gestion de la diversité biologique n'est pas incompatible avec l'amélioration des moyens d'existence. Autour de Kisangani, dans un rayon d'environ 50 Km de 5 principaux axes routiers, les coutumes locales des autochtones ont révélé qu'avant les années 1996, l'exploitation des ressources naturelles (ressources halieutiques, fauniques, produits forestiers non ligneux) était astreinte au calendrier local. La récolte des chenilles était possible sans l'abattage des arbres, les jachères atteignaient jusqu'à 15 ans de friche, le respect des interdits sur certaines ressources naturelles sacrées (sites, arbres et animaux totémiques), y compris les poissons était de mise.

Dans ce contexte d'homogénéité culturelle, les membres des communautés respectaient ces savoirs, car toute contravention était assortie des sanctions d'origines métaphysiques, mais traditionnellement tolérées. Cependant, outre le christianisme et l'islam, l'hétérogénéité culturelle, les différents regroupements humains allochtones, les effets de la dynamique des besoins et de l'accroissement démographique sont autant des facteurs ayant logiquement gêné l'efficacité des savoirs endogènes en matière de conservation.

L'application stricte à ces jours de ces savoirs endogènes n'étant plus réaliste et leur rejet en bloc n'étant pas salutaire, la possibilité de les considérer à travers ses valeurs positives et favorables à la conservation est à exploiter. L'extension et la promotion locales de ces actions, sont à mesure de ralentir la destruction de la diversité biologique, sans gêner les moyens d'existence.

**Mots-clés:** Moyen d'existence, savoir endogène, diversité biologique, conservation et ressource naturelle.







# 1. Introduction

En République Démocratique du Congo (RDC), de nombreux ménages des régions périurbaines voient leurs moyens d'existence menacés par la perte de la diversité biologique. Le gibier se fait rare, les cultures deviennent de moins en moins rentables, etc. En cause, notamment la surexploitation des ressources naturelles, parfois avec des techniques ravageuses, pour s'assurer/améliorer les moyens d'existence et répondre aux besoins du marché (urbain) en augmentant la production.

En revanche, dans certaines zones forestières, ces moyens d'existence sont plutôt affectés par l'institution des aires protégées à très forte diversité biologique qui limitent l'accès aux ressources, alimentant ainsi la pauvreté. Dans cette logique, la conservation de la biodiversité semblerait ainsi a priori incompatible avec le renforcement des moyens d'existence des ménages. Une option qui se rallie au point de vue de Dilys Roe et Joanna Elliott<sup>1</sup>. Pour ces auteurs, les activités de conservation peuvent avoir, directement ou indirectement, les effets sur la création ou l'aggravation de la pauvreté. Ces effets s'étendent sur l'accès réduit aux terres, les coûts d'occasion perdue que présentent les interdictions qui frappent certains usages des ressources, la perte des valeurs culturelles et traditionnelles, etc.

Et pourtant, la gestion rationnelle de la diversité biologique devrait pouvoir améliorer les moyens d'existence, alors que ces derniers pourraient concourir à la promotion de la biodiversité. Ceci veut dire qu'une population pauvre (dont les moyens d'existence ne sont pas améliorés), exerce souvent une forte pression sur les ressources naturelles disponibles. Ce point de vue est appuyé par Lamine Kane<sup>2</sup> qui reconnaît que la pauvreté fait partie des facteurs qui

---

1 Dilys Roe et Elliott, J., *Liens entre pauvreté et conservation – Cadre conceptuel*, disponible sur [http://povertyandconservation.info/docs/200511-Cadre\\_Conceptuel\(Roe-Elliott\)-fr.pdf](http://povertyandconservation.info/docs/200511-Cadre_Conceptuel(Roe-Elliott)-fr.pdf). Consulté le 03 novembre 2014.

2 Gning, O., *La pauvreté favorise la dégradation des écosystèmes*, disponible sur <http://www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20130112104703.html>. Consulté le 03 novembre 2016.

contribuent à la dégradation de l'écosystème.

A cet égard, il y a lieu de penser aux stratégies à même de concilier les impératifs de conservation de la biodiversité et la promotion de moyens pour la survie des ménages dépendant des forêts<sup>3</sup>, notamment autour de Kisangani. A cette fin, les communautés riveraines de forêts possèdent pourtant de précieuses connaissances (savoirs locaux) sur la gestion et la conservation des ressources biologiques. Mais, ces connaissances à valoriser, sont menacées de disparition dans la région de Kisangani, bien qu'elles constituent un gage de la pérennisation sociale au Mali<sup>4</sup>. Elles sont autant pertinentes que fonctionnelles dans la compréhension du changement climatique et l'adaptation des communautés à celui-ci, le cas observé en Colombie par Andoque Iris et Castro Hernando<sup>5</sup>.

Au sujet de leur disparition, le plus souvent, l'inefficacité des structures de vulgarisation et les écarts persistants entre le droit moderne (dit droit positif) et le droit coutumier (dit droit traditionnel) sont à la base. En effet, non seulement les différentes politiques nationales valorisent moins les connaissances locales sur la gestion et la conservation des ressources biologiques, mais aussi la réglementation congolaise (droit moderne et/ou positif) les prend faiblement en charge. Partant, il importe de répertorier ces connaissances et de les analyser afin qu'elles soient adaptées aux politiques d'amélioration des moyens d'existence qui préservent plus ou moins la diversité biologique.

---

3 Une conciliation qui place au centre du débat la stabilisation de la satisfaction de besoins des ménages.

4 Modibo Kéita et Kô Samaké, *Recherche sur le savoir local comme facteur de développement de la production agricole et une amélioration de la gestion des ressources naturelles*, Bamako, Mali, disponible dans [www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/SL01\\_Agriculture.pdf](http://www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/SL01_Agriculture.pdf). Consulté le 16 septembre 2014.

5 Iris, A, et Hernando, C., *Les savoirs traditionnels et pratiques locales d'adaptation aux changements climatiques dans la communauté indigène El Guacamayo Araracuara*, Tropenbos international, Bogotá D.C., Colombie, 2012.

## 2. Méthodologie

La nature des données ciblées et les résultats attendus ont exigé la jonction des réalités de différentes communautés riveraines de forêts autour de la ville de Kisangani. Comme démontré sur la carte et dans le tableau ci-dessous, dans un rayon d'environ 50 kilomètres, 5 axes routiers débouchant, sur Kisangani ont été sélectionnés. Dans ces sites, seules les communautés autochtones (appelées à tort ou à raison « ayants droits ») ont été concernées par l'étude. Ce choix a été dicté par la nature des informations recherchées, lesquelles se rapportent aux connaissances ancestrales ou coutumières du milieu (savoirs endogènes) sur la conservation de la biodiversité. Ainsi, sur chaque axe, 3 villages ont été choisis comme résumé dans le tableau 1. L'enquête s'est déroulée en deux phases. La première est intervenue au mois d'avril 2014. Elle a concerné la descente de collecte des données sur les différents axes routiers en étude. La seconde a eu lieu aux mois de septembre et octobre de la même année. Son but était de vérifier les prix de vente des produits issus des activités de survie des communautés concernées par l'étude.

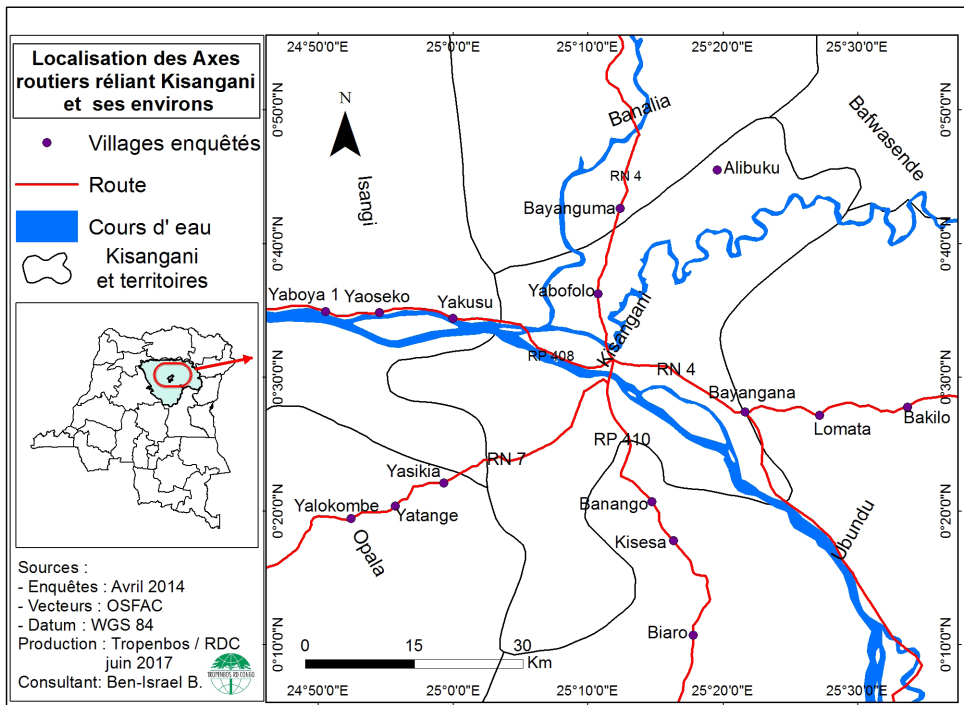


Tableau 1. De l'échantillon

<b>Axes routiers</b>	<b>Effectifs enquêtés</b>	<b>Villages concernés</b>	<b>Distance par rapport à Kisangani</b>	<b>Peuples</b>	<b>Entités</b>
Kisangani-Buta	5	Babafolo	PK* 10	Kumu	Secteur Lubuyabera, Mairie de Kisangani
	5	Bayanguma	PK 22	Mba (Manga)	Territoire de Banalia
	5	Alibuku	PK 36	Bali	Territoire de Bafwasende
Kisangani-Ituri	5	Bayangana	PK 20	Kumu	Territoire d'Ubundu
	5	Lomata	PK 27	Bangwana	
	5	Bakilo	PK 40	Kumu	
Kisangani-Opala	5	Yasikia	PK 31	Mbole	Territoire d'Opala
	5	Yatange	PK 36	Mbole	
	5	Yalokombe	PK 41	Mbole	
Kisangani-Ubundu	5	Banango	PK 21	Kumu	Territoire d'Ubundu
	5	Kisesa	PK 25	Kumu	
	5	Biaro	PK 41	Kumu	
Kisangani-Yangambi	5	Yakusu	PK 25	Lokele	Territoire d'Isangi
	5	Yaoseko	PK 34	Turumbu	
	5	Yaboya 1	PK 42	Turumbu	
<b>Total</b>	<b>75</b>				

Cet échantillon de 75 individus, en raison de 5 par village, a été constitué en tenant compte des connaissances des enquêtés en coutumes locales. A ce titre, au moins une femme faisait partie du focus de 5 individus par village.

\*PK : Point kilométrique

En effet, l'interview semi-dirigée<sup>6</sup>, l'entretien libre<sup>7</sup>, le focus group<sup>8</sup> ont servi à la récolte des données auprès des enquêtés répartis dans les 15 villages précités. Certes, la restitution des pratiques coutumières de conservation de la biodiversité faites individuellement, était confrontée à celle issue des focus group.

Aussi, la technique documentaire a orienté la lecture de productions scientifiques ayant trait à l'objet de la présente étude. Quant au traitement de données, il a été facilité par l'analyse de contenu qualitative et celle dite indirecte<sup>9</sup>. Ce qui a permis de catégoriser les informations recueillies afin d'une bonne classification dans les différents tableaux.

---

6 Cette interview est dite semi-dirigée parce que les questions prévues étaient modifiées aussitôt que les réalités de terrain l'exigeaient.

7 L'entretien libre a permis de recueillir des informations supplémentaires auprès des personnes ressources, dont les chefs des villages et les sages ou anciens de renommée locale. Il est qualifié de libre, car ne portant pas sur des questions préétablies, plutôt sur les aspects principaux de l'étude.

8 C'est dans les groupes de discussion composés chacun de 5 enquêtés que l'interview semi-dirigée a été appliquée.

9 L'analyse de contenu qualitative s'intéresse au poids sémantique de mots ou des concepts par rapport au contexte. L'analyse de contenu indirecte complétant la première, encourage le recours à une interprétation de sens des éléments, de leurs fréquences, leurs agencements, leurs associations. Lire Aktouf, O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1987, p.114.





## 3. Résultats et discussion

Cette section porte essentiellement sur deux points comme démontré dans son titre : d'abord les résultats de la recherche, ensuite la discussion desdits résultats.

### 3.1. Résultats

Les matières sur lesquelles se base la présentation des résultats de cette recherche sont entre autres les moyens d'existence de ménages périurbains de Kisangani, les savoirs endogènes dans la conservation de la biodiversité, la rentabilisation de moyens d'existence, les facteurs d'affaiblissement des savoirs traditionnels du domaine de conservation de la biodiversité ainsi que de l'amélioration des moyens d'existence par la conservation de la diversité biologique.

#### 3.1.1. Moyens d'existence de ménages périurbains de Kisangani

Compris comme facteurs d'existence matérielle d'un individu ou d'un groupe social, les moyens d'existence couvrent tous les moyens utilisés par les individus pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles<sup>10</sup>.

Les enquêtes menées ont révélé les activités exercées par les populations autour de Kisangani, lesquelles constituent leurs sources matérielles d'existence.

---

10 Kara Greenblott et al., *Pensez moyens de subsistance*, disponible sur [http://tilz.tearfund.org/~media/files/tilz/hiv/livelihoods\\_toolkit\\_-\\_french.pdf](http://tilz.tearfund.org/~media/files/tilz/hiv/livelihoods_toolkit_-_french.pdf), 2012. Consulté le 22 mai 2017.



Tableau 2. Moyens d'existence en fonction de communautés observées

Peuples	Activités principales	Raisons	Activités secondaires	Raisons
Bali	Agriculture	Elle couvre toute l'année et les terres cultivables sont disponibles	Chasse et pêche	Elles sont saisonnières
Bangwana				
Kumu				
Lokele	Pêche	Elle couvre toute l'année, les pratiquants adaptent différentes techniques à la variation des périodes de l'année	Agriculture	Pas de terres disponibles
Mba(Manga)	Agriculture	Elle couvre toute l'année et les terres cultivables sont disponibles	Pêche	Elles sont saisonnières
Mbole	Agriculture		Chasse	
Turumbu	Agriculture		Pêche	

Les travaux champêtres, bien qu'activité principale pour 6 communautés sur 7 enquêtées, n'épargnent aucune d'entre elles. Illustration faite des Lokele attirés par l'agriculture, pourtant la pêche demeure leur activité principale, au regard de leur localisation au bord du fleuve Congo.

En parlant de l'agriculture, les cultures les plus pratiquées sont le manioc, le maïs, le paddy et la banane plantain. Selon les données recueillies sur le terrain, le manioc (y compris ses produits dérivés : chikwangue, farine et pâte de manioc) ainsi que les bananes sont cultivés à la fois pour l'autoconsommation et leur valeur marchande. Par contre, le maïs et le paddy sont à plus de 70% destinés à la commercialisation. Quant à la culture des ignames, patates douces, taros, elle est moins développée et plus pratiquée pour la consommation locale.

Notons qu'autour de Kisangani, deux grandes saisons culturales dites « A » et « B », sont observées et varient en fonction de types de forêts à défricher. Pour les forêts primaires, la saison « A » débute tantôt en octobre, tantôt en novembre (avec le défrichage) et se poursuit avec le semis qui couvre les mois d'avril et de mai. Cette saison peut également commencer avec le défrichage en janvier et se poursuivre avec le semis entre avril et mai, surtout lorsqu'il s'agit des anciennes jachères de plus de 15 ans et des forêts primaires

moins denses. En revanche, la saison culturale « B » ne s'applique régulièrement que sur les forêts secondaires jeunes. La période qu'elle couvre du défrichage au semis, part soit du mois de mai au mois d'août, soit encore du mois de juin au mois de septembre.

En effet, la durée de vie d'un champ étant généralement tributaire à la récolte de manioc, soit une année après le semis, pour les « Lingalaphones »<sup>11</sup> (Axe Yangambi), le champ doit être alors appelé « elanga »<sup>12</sup>. Ici, l'idée est de montrer qu'en une année, le champ du ménage où l'on pratique la culture de manioc (une culture généralement annuelle) peut en accueillir d'autres dites trimestrielles (maïs, riz, par exemple) voire pluriannuelles (à l'instar des ignames, bananiers plantains, taros...).

Concernant le repas du ménage, la monotonie alimentaire est difficilement tolérée par les communautés enquêtées. Outre le manioc (et ses dérivés), le riz et le maïs, les ménages périurbains alternent leur repas avec d'autres légumes, la viande de brousse et les poissons. De même, ils se nourrissent abondamment, mais périodiquement, des chenilles (de diverses espèces), des escargots (*Helixpomatia*) et des termites. Les larves et les linottes, moins disponibles, ne se consomment qu'en petite quantité.

Autant qu'ils servent de repas à des degrés divers, les différents produits issus des activités précitées présentent des valeurs marchandes proportionnelles dans l'économie des ménages. A titre indicatif, ce tableau reprend quelques produits plus commercialisés et issus des activités exercées généralement par les sept communautés enquêtées.

---

11 Les « Lingalaphones » sont constitués des communautés qui ont le « Lingala » comme langue majoritairement parlée, en plus de leurs dialectes.

12 « Elanga » qui signifie année, signifie dès lors champ.

Tableau 3. Prix indicatif moyen par produits autour de Kisangani vérifiés entre septembre et octobre en 2014.

Activités	Produits concernés				Prix en fonction des unités de mesure	
	Noms français	Noms scientifiques	Unités de mesure	Quantité concernées	En francs congolais (FC)	En dollars américains (1\$=920 FC)
Agriculture	Mais	<i>Zeamays</i>	Sac de 100 kg	1	35000	38,1
	Manioc	<i>Manihotesculenta</i>	Paniers	1	6000	6,5
	Riz (blanc)	<i>Oryzasativa.</i>	Sac de 100kg	1	65000	
Elevage	Poulet	<i>Galusgalus</i>	Femelle	1	7800	8,5
			Mâle	1	11000	12
	Canard		Femelle	1	8500	9,2
			Mâle	1	13500	15
	Chèvre	<i>Capra hircushircus</i>	Femelle	1	37000	40
			Mâle	1	20000	22
Porc	<i>Sus scrofadomesticus</i>	Femelle	1	47500	52	
		Mâle	1	35000	38	
Chasse	Rat de Gambie	<i>Cricetomysgambianus</i>		1	2000	2,2
Pêche	Silure (clarias)*	<i>Silurusglanis</i>	Paquet de plus ou moins 6	1	1100	38
PFNL	Escargot	<i>Achatinafulica</i>	En tas	3 pièces	500	0,54
	Chenille		En tas	1 bassin de 12 litres	2500	2,7

Le recours aux prix indicatifs se justifie par la difficulté de dégager la valeur approximative du revenu réel de ménages périurbains, considérant les imprécisions dégagées des entretiens avec les enquêtés. Ces imprécisions ont été dues aux raisons suivantes:

\* Dans les scénarii des prix indicatifs des produits issus des activités de ménages, le choix de silures est dû au fait qu'ils sont pêchés dans quasiment tous les villages enquêtés.

- La quantification moins rigoureuse des produits issus des activités de ménages;
- Le fait que ces produits n'étaient pas de même nature, ils s'obtiennent à différentes périodes durant l'année<sup>13</sup> ;
- La récurrence des épizooties mettant à mal les produits d'élevage ;
- L'intervention de plusieurs sources ponctuelles dans la constitution du revenu de ménage, notamment le petit commerce, le service divin, l'enseignement, etc. ;
- L'insuffisance des précisions de chaque part du revenu provenant des diverses sources.

De ce point de vue, les moyennes de prix présentées dans le tableau sont des scénarii reconstitués par les focus group animés dans les différents sites d'enquête. Ces focus group ont renseigné qu'il est possible, dans un champ d'au moins 100 m<sup>2</sup>, d'obtenir jusqu'à 4 sacs de riz blanc, 8 sacs de maïs et 90 paniers de manioc.

S'agissant de l'affectation des produits précités, elle varie en fonction de leur nature et de la quantité disponible. Il a été observé que pendant la période d'enquête (soit en août 2014), outre les maniocs, les produits agricoles tels que les maïs et les riz sont vendus en grande quantité, soit à plus de 70% de la production de ménage.

Quant à la commercialisation de viande de brousse, elle représentait plus de 25%, de même que celle de poissons. Par ailleurs, la quantité de chenilles destinée à la vente atteint environ 55% par rapport à celle destinée à la consommation, soit 45%.

Il y a lieu de préciser que les espèces animales concernées par les scénarii supra sont les rats de gambie, les singes, les porcs-épics et les écureuils. Quant aux poissons, il s'agit des silures (clarias) de petites tailles, dont diverses espèces sont pêchées dans tous les villages enquêtés.

---

<sup>13</sup> Pendant que les produits agricoles, en l'occurrence manioc, maïs, et riz sont à la fois annuels, semestriels et trimestriels, ceux de la pêche sont disponibles pendant une courte période de l'inondation et de l'étiage. Quant à la chasse, elle est plus prolifique pendant la période pluvieuse qu'à la saison sèche. Il en est de même des produits forestiers non ligneux les plus prisés : fruits sauvages, escargots, chenilles et les termites.

En outre, les outils auxquels recourent les populations périurbaines, dépendent de types d'activité à exercer. D'abord, les travaux champêtres qui exigent la machette, la houe, la hache et la lime. Ensuite, la chasse qui se pratique par recours aux techniques de pièges et de chiens ainsi qu'à l'utilisation de fusils du type calibre 12. Enfin, la pêche qui mobilise les nasses (techniques traditionnelles), les hameçons (de numéros différents, soit de 1 à 20), les filets de différentes mailles et la pratique de digues y compris d'écopage. Tout en utilisant ses outils afin de satisfaire à leurs besoins, grâce aux savoirs locaux, les ménages périurbains étaient à mesure de gérer les ressources naturelles à la fois au profit des générations présentes qu'en faveur des générations naissantes.

### **3.1.2. Savoirs endogènes dans la conservation de la biodiversité et la rentabilisation de moyens d'existence autour de Kisangani**

Les méthodes de conservation endogènes autour de Kisangani ont dû réussir dans le maintien de la biodiversité, comme le cas des interdits religieux et coutumiers ayant permis une protection efficace des crocodiles au Bénin<sup>14</sup>. Ces méthodes sont de diverses formes :

#### ***a. Existence du calendrier alternatif des activités socioéconomiques***

Dans ce tableau, est présenté le caractère alternatif du calendrier annuel des activités socioéconomiques chez les populations enquêtées autour de Kisangani. Il prend en charge l'organisation de la pêche, du ramassage et de la chasse, le calendrier agricole étant précédemment présenté.

---

<sup>14</sup> Kpéra, G.N. et al., *Mesures de conservation endogènes de la faune sauvage. Cas des crocodiles du Bénin*, disponible sur <http://www.openedition.org/6540>, Consulté le 21 octobre 2014.

Tableau 4. Calendrier des activités socioéconomiques chez les communautés autour de Kisangani

Périodes	Activités correspondantes
De janvier à mars	Pêche
D'avril à mai	Ramassage des escargots, champignons et cueillette de divers fruits sauvages et de cultures pérennes
De juin à juillet	Chasse spécifique de rats de Gambie et défrichage de champs (saison B)
D'août à octobre	Ramassage de chenilles et cueillette des divers fruits sauvages
D'octobre à janvier	Chasse de gros gibiers et défrichage de champs (saison A)

Ces informations résultent spécifiquement des entretiens dans les villages Bali, à Alibuku et Mbole, sur l'axe Kisangani-Opala. Il en ressort que l'exécution du calendrier des activités socioéconomiques chez le peuple Bali consistait à exclure chacune des rivières de la pêche pendant 3 ans, de manière rotatoire. En revanche, chez le peuple Mbole, avant les années 1996 et 1997, le moratoire ne pouvait dépasser 2 ans par rivière. En conséquence, les activités halieutiques devenaient plus rentables après l'ouverture de la pêche au profit de toute la communauté entière. En ce temps-là, les travaux champêtres couvraient une année et ne portaient régulièrement que sur des forêts primaires, rarement sur les anciennes jachères. La superficie annuelle à emblaver ne pouvait dépasser 50 m<sup>2</sup> par ménage. Il y a lieu de noter que les mouvements des populations vers l'arrière-pays de Kisangani, provoqués depuis l'avènement d'exploitation de diamant puis par différentes guerres, à partir de celle dite de libération menée par l'AFDL, ont contribué à l'inefficacité de ce calendrier.

### **b. Techniques de récolte des chenilles**

Les forêts environnantes de Kisangani renferment environ 32 espèces d'arbres hôtes à chenilles (15 espèces comestible)<sup>15</sup>. Les pratiques durables locales dans la récolte des chenilles consistaient à attendre que celles-ci tombent ou descendent des arbres sur lesquels elles sont inféodées. En ce moment, soit avant les années 1997, les enquêtés notent que les tentatives d'abattage n'étaient pas envisageables, car le contrôle social était régulier par les dépositaires de coutumes, surtout que la présence des allochtones dans les sites d'enquête était faible et contrôlable.

### **c. De la durée de jachère**

Les pratiques ancestrales durables dans le domaine agricole sont exprimées au travers la période de friche des terres emblavées.

Tableau 5. Variabilité de la période de friche (pratique de jachère)

<b>Temps observé</b>	<b>Catégorie sociale concernée</b>
De 3 à 5 ans	Membres de clans possédant de petites étendues forestières cultivables
De 5 à 15 ans	Membres de clans possédant de grandes étendues forestières cultivables

La durée de mise en jachère variait entre 3 et 15 ans, en fonction de l'étendue des forêts dont disposaient les clans<sup>16</sup> et était de mise dans le contexte où la coutume locale s'imposait à tous les membres (autochtones) du village, car culturellement homogènes. Toutefois, plusieurs études agronomiques menées entre 2004 et 2013 ont démontré que même les familles (autochtones) détenant de vastes étendues des terres, commencent parfois à réduire la

---

15 Janvier Lisingo, Jean-Lambert Wetsi et Honorine Ntahobavuka, « Enquête sur les chenilles comestibles et les divers usages de leurs plantes hôtes dans les districts de Kisangani et de la Tshopo (R.D.Congo) », *Geo-Eco-Trop.*, 2010, n°34, pp. 139 – 146.

16 La tenure des terres coutumières (ou des forêts) dans la zone périurbaine de Kisangani dépend du fait qu'on l'ait occupé le premier par rapport aux autres communautés venues plusieurs années par la suite.



durée de jachère à travers la pratique dite «zongisa »<sup>17</sup>, état de chose qui fait perdre aux milieux observés le bienfondé de la mise en jachère, donc la reconstitution naturelle des forêts, par ricochet des sols concernés. La productivité agricole qui en dépendait, était assurée, y compris la réapparition et la régénération de plusieurs produits forestiers non ligneux (les champignons, les escargots, les marantacées, etc.) indispensables pour l'économie périurbaine et la diversification des repas.

#### **d. La pratique des interdits chez les communautés périurbaines de Kisangani**

Quelques pratiques des interdits, entre autres, le caractère sacré de forêts, de certaines espèces animales et d'arbres, ont fonctionné dans les villages périurbains de Kisangani. Cependant, ce caractère sacré n'était pas intégral, étant donné que les biens concernés faisaient l'objet d'exploitation par les dépositaires de la coutume locale pour l'intérêt communautaire. Dans chaque communauté, ces dépositaires sont les sages considérés coutumièrement comme représentants des aïeux.

##### ➤ *Forêts sacrées intégrées dans la conservation de la biodiversité*

Il est postulé que la préservation des forêts sacrées est subordonnée aux valeurs symboliques ou sociales attachées aux usages de ressources naturelles<sup>18</sup>. Dans les villages enquêtés, particulièrement ceux inscrits dans cette pratique, les valeurs symboliques que

---

17 Lire les travaux de Kombele Bishosha Menea, *Diagnostic de la fertilité des sols dans la cuvette centrale congolaise. Cas des séries Yangambi et Yakonde*, Thèse de doctorat en Sciences Agronomiques et Ingénierie biologique, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques De Gembloux, 2004, 56p, et de Sylvais Alongo Longomba, *Étude microclimatique et pédologique congolaise: impact écologique de la fragmentation des écosystèmes. Cas des séries Yangambi et Yakonde à la région de Yangambi (R.D. Congo)*, Université Libre de Bruxelles, Faculté des Sciences, École Interfacultaire de Bioingénieurs, Service d'Écologie du paysage et Systèmes de Production Végétale, 2012-2013, 316p.

18 Kiyulu, J., *Les forêts sacrées et les savoirs endogènes teke: une analyse socio-pragmatique des interactions verbales et symboliques*, Thèse de doctorat en Lettres et Civilisations Africaines, Faculté des Lettres et Sciences humaines l'Université de Kinshasa, 2013.

revêtent les forêts sacrées se traduisent par le rôle et/ou la raison de leur conservation.

Tableau 6. Forêts sacrées et leurs rôles autour de Kisangani

Communautés	Types de forêts sacrées	Raisons de conservation
Bali	Forêts primaires	Circoncision ou « Mambela en Bali»*, site réservé à la chasse réglementée et exercée par les dépositaires de la coutume locale
	Savane herbacée	Chasse périodique des oiseaux
Kumu	Forêts primaires	Circoncision ou « Esomba »** en Kumu, et lieu de culte des ancêtres, Lilwa pour les Mbole
Mbole	Forêts primaires	

Bien qu'il n'y ait pas eu des forêts sacrées chez les Lokele du village Yakoso (Yakusu), les Mba (ou Manga) de Bayanguma, les Kumu de Babafolo ainsi que les Turumbu de Yaoseko et de Yaboya 1. Ces savoirs coutumiers liés à la conservation, n'étaient d'observance que chez les peuples Bali d'Alibuku, Mbole de Yaisikia, Yatange et Yalokombe ainsi que chez les Kumu de Banango, Kisesa, Biaro, Bayangana et Bakilo.

Comme noté dans le tableau, la circoncision, le culte des ancêtres, le Lilwa et la chasse réservées aux dépositaires des coutumes locales constituaient les valeurs rattachées aux forêts sacrées. Le rite de circoncision était organisé en faveur des néophytes masculins, appelés à intégrer le rang des hommes prêts à procréer.

Par contre, l'organisation du culte des ancêtres étaient circonstancielle. Il s'agissait de solliciter, par incantation, l'intervention des esprits des aïeux pour résoudre les préoccupations des vivants (maladie incurable, épidémie, épizootie, décès fréquent dans une famille,

\* Brandt, L., « Le mambela en territoire de Bafwasende », Archives africaines du Ministère Belge des Affaires Etrangères, commerce extérieur et coopération au développement, ALMO, Portefeuille n° 1587, 1917.

\*\* Lire Moeller A., *Les grandes lignes des migrations des bantous de la Province Orientale du Congo belge*, Institut Royal Colonial Belge, Section des Sciences Morales et Politiques, Mémoires, 1936, 578p

rareté de poissons dans certaines rivières et de gibiers dans certaines forêts, etc.).

Enfin, le fait de n'autoriser dans ces forêts sacrées la chasse de gibier qu'aux dépositaires de la coutume locale, était une disposition coutumière de gestion durable de ressources naturelles. Cette valeur évitait aux zones sacrées la pression anthropique désordonnée et facilitait l'accès réglementé et périodique au gibier (ou à la protéine animale) en faveur de toute la communauté.

Par ailleurs, selon les cas et par rapport au village, la distance moyenne desdites forêts variait entre 5 et 30 kilomètres, alors que la superficie pour chacune ne pouvait dépasser 50 m<sup>2</sup>. Cependant, ce mode de conservation n'est plus opérationnel, bien que présent dans la mémoire de quelques membres des communautés concernées, attachés aux valeurs ancestrales.

➤ *Interdits sur les arbres*

Tout en renforçant les procédés protecteurs de la biodiversité, le système local de conservation des arbres dépendait plus de motivations dictées par la coutume locale. Autrement dit, l'abattage de l'un ou l'autre arbre coutumièrement protégé n'était possible qu'après la justification de son usage.

En effet, les arbres hôtes à chenilles (tels que *Pertianthus macrocarpus*, *Erythrophleum suaveolens* et *Entandrophragma sp.*) autant que les plantes médicinales, faisaient l'objet de conservation dans les villages enquêtés. Quant aux interdits sur les arbres destinés à la fabrication des pirogues (*Prioria balsamifera* et *Entandrophragma sp.*) et de statuettes mystiques, cette pratique n'a été enregistrée que chez les peuples Turumbu et Mbole. Pour cette dernière, il est peu probable qu'elle soit encore en vigueur.

➤ *Interdits sur les animaux*

Autour de Kisangani, il a existé la pratique des animaux totems et/ou sacrés. Le tableau suivant en livre les détails.

Tableau 7. Espèces animales totémiques, leurs rôles et communautés correspondantes

Espèces		Rôles	Communautés concernées	Statuts légaux (loi n° 82-002 du 28 mai 1982)
Noms communs	Noms scientifiques			
Crocodile nain	<i>Osteolaemustetraspisoborni</i>	Tradithérapie	Kumu	
Crocodile	<i>Crocodyluscataphractus</i> et <i>Crocodylusniloticus</i>	Tradithérapie	Kumu	Partiellement ou totalement protégé
Léopard	<i>Panthera pardus</i>	Dents et peau comme insignes du pouvoir	Bali, Kumu, Turumbu	Partiellement protégé
Okapi	<i>Okapiajohnstioni</i>	Peau comme insigne du pouvoir	Kumu	Totalement protégé
Pangolin	<i>Manisgigantea</i> et <i>Manistemmincki</i>	Viande destinée au repas réservé aux dépositaires de la coutume locale	Kumu	Partiellement ou totalement protégé
Eléphant	<i>Elephasmaximus</i>	Réservée à la chasse communautaire	Turumbu	Totalement protégé
Python	<i>Python reticulatus</i>	Transformation des membres du clan en python après la mort	Mbole	Non protégé
Renard		Repas préféré de dépositaires de la coutume locale	Kumu et Bali	Non protégé
Singes	<i>Cercopithecus</i> , <i>Cercopithecus Kanditi</i> et <i>Colobus spp</i>	Repas réservé aux dépositaires de la coutume locale	Kumu	Protégés partiellement
Pintade	<i>Numidameleagris</i>	Tradithérapie	Kumu	Non protégé

Source : Données de terrain et loi n° 82-002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse en RDC.

Il ressort que les interdits sur les animaux ont joué plusieurs rôles, notamment thérapeutiques, insignes du pouvoir coutumier et protection de sources du pouvoir métaphysique. Le premier consistait à utiliser les existences animales dans la fabrication des antidotes contre le mauvais sort. Le deuxième était l'obéissance aux privilèges accordés par la coutume aux aînés (dépositaires de la coutume locale). Le troisième contribuait au maintien des rapports entre les vivants et les esprits protecteurs des ancêtres.

Outre les vertus culturelles susvisées, les interdits sur les animaux ont servi à l'institution d'un système efficace de maintien de la nature. Cette efficacité s'est renforcée avec la coïncidence entre le système coutumier de conservation des espèces animales et la loi congolaise en la matière. Autrement dit, quelques espèces protégées par la législation congolaise, à l'instar de celles citées dans le tableau, les ont été par le système coutumier.

➤ *Interdits relatifs aux poissons*

A ce niveau, les interdits n'ont généralement fonctionné qu'en défaveur des femmes, à qui il était défendu de consommer toutes les espèces de silures ou de clarias (*silurus glanis*), sauf chez les Lokele. Cette restriction a été motivée par le mauvais sort qui pouvait s'abattre sur les contrevenantes.

En revanche, une particularité a été observée chez les Kumu de l'axe Ubundu. Pour ce peuple, cette mesure coutumière s'est étendue jusqu'aux hommes célibataires masculins. Elle puise sa signification dans ses liens de causalité avec l'instabilité conjugale, selon que les silures ayant la peau plus lisse, une fois consommé par le célibataire, lui causerait du déséquilibre familial dès que marié. Sa femme le quitterait ou glisserait entre ses mains autant qu'un silure est glissant, et peut facilement échapper à la prise du pêcheur.



En visant les femmes (sans distinction d'âge) et les hommes célibataires, en effet, ce construit social a contribué à la réduction de la pression anthropique sur les silures (poisson) dont diverses espèces sont pêchées dans l'ensemble de villages enquêtés.

**e. Quelques garde-fous contre les contrevenants des interdits ancestraux au profit de la conservation des ressources naturelles**

Les stratégies de conservation confortées dans les connaissances endogènes ont été coutumièrement sécurisées chez les communautés croyantes, notamment chez les Kumu, Mbole, Bali, Mba (ou Manga). Les enquêtes ont révélé que des pratiques métaphysiques uniformes étaient d'application pour sanctionner tout contrevenant à chaque interdit et tabou. Ainsi, chaque transgression de l'un des interdits était assorti d'un mauvais sort dont le choix dépendait de la préférence des dépositaires de la coutume: une paralysie, des gales, des gonflements de ses membres inférieurs, voire la cécité, en attendant que les aveux soient formulés. Une fois la faute reconnue, les amendes en nature (un porc, une chèvre, un coq, etc.) étaient payées aux anciens en guise de réparation de préjudices causés, puis vint le rétablissement du contrevenant. Dans cette même lancée, l'étude dirigée par Innocent Butare<sup>19</sup> a révélé que la sanction pour les contrevenants des interdits peut aller « du simple avertissement à l'envoûtement et même à la mort. Notons que ces mécanismes dissuasifs ont bien fonctionné avec des communautés homogènes (partageant les mêmes valeurs coutumières) et surtout avant l'emprise du christianisme et de l'islam.

En effet, plusieurs mobiles se sont consolidés en termes de goulots d'étranglement, dérégulant non seulement l'efficacité, mais aussi la praticabilité de toutes ces valeurs locales évoquées. Quelques-uns considérés principaux par les enquêtés sont cités ci-dessous.

---

19 Hounghinin, R.A., *Les mécanismes endogènes dans la problématique de l'environnement à Covè (Bénin)*, Cotonou, Septembre 2005.p.7 (thème présenté au 11ème Assemblée Générale du CODESRIA, Maputo, Mozambique, 6 - 10 décembre 2005).

### **3.1.3. Facteurs à la base d'affaiblissement des savoirs traditionnels dans le domaine de conservation de la biodiversité**

Au sujet des facteurs affaiblissant les savoirs traditionnels liés à la conservation de la nature, Kyale Koy et Maindo Monga Ngonga<sup>20</sup> ont identifié chez les communautés riveraines de la Réserve de Biosphère de Yangambi, le greffage entre la religion, la colonisation, la modernité, la culture et d'autres réalités pratiques.

En revanche, dans la région de Kisangani, soit dans un rayon de 50 m<sup>2</sup>, nos observations ont révélé l'hétérogénéité culturelle, la présence en forêts des groupements humains (allochtones) non contrôlé par les communautés autochtones et l'effet de dynamique des besoins ainsi que l'accroissement démographique.

#### **a. L'hétérogénéité culturelle**

Les expériences des enquêtés ont renseigné que la colonisation (avant les années 1960), les rébellions (dans les années 1964 et 1996) et l'avènement de l'exploitation artisanale de diamant (vers les années 1985 et 1986) ont proportionnellement contribué aux mouvements démographiques vers les zones périurbaines de Kisangani. Ici, les axes étaient ciblés en fonction de leur importance pour les immigrants.

Concernant, les axes Ituri et Buta, leur attraction aux allogènes a été justifiée par leur potentiel tant agricole que diamantifère: terres arables et moins cultivées à cause d'une faible densité ainsi que la prolifération des carrières de diamants dans les alentours. En revanche, le caractère attrayant des axes Ubundu et Opala a plus reposé sur la potentialité agricole. Celle-ci est liée à la disponibilité des grandes étendues de terres considérées principalement fertiles aux cultures de paddy et de manioc. L'axe Yangambi, par contre, n'a pas été attrayant aux allogènes autant que les autres. L'obstacle

---

<sup>20</sup> Kyale Koy, J. et Maindo Monga Ngonga A., « Pratiques Traditionnelles de Conservation de la Nature à L'épreuve des Faits Chez Les Peuples Riverains de la Réserve de Biosphère de Yangambi (RDC) », *In European Scientific Journal*, vol.13, N° 8, 2017, p. 328-356, disponible sur <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n8p328> . Consulté le 05 août 2017.



à la circulation que constitue la Rivière Lindi, semble en être la raison fondamentale.

A ce jour, certains villages Kumu (des axes Ituri et Ubundu) sont devenus hétéroclites, car peuplés par les allogènes issus de communautés Lokele, Mbole, Topoke, Mongo, Nandé, Bundu, Mbuza, Ngando, Ngelema, Lengola considérés non originaires. L'influence de cette mixité ethnique s'est accrue au point que les allogènes commencent à tenir l'administration locale voire coutumière. Exemple des villages Kumu sur l'axe Kisangani-Ubundu, notamment Banango (PK 21) et Biaro (PK 41) dont les chefs sont respectivement issus des communautés Basoko et Lengola. Un changement de mode d'accès au pouvoir coutumier qui affecte les mécanismes de contrôle sur le respect des normes endogènes de conservation de ressources naturelles.

Concernant l'influence de l'exploitation artisanale de diamant vers 1986, plusieurs illustrations portent sur l'axe Kisangani-Buta, chez les Mba (ou Manga) et la route secondaire d'Alibuku<sup>21</sup>, chez les Bali. Pour le premier cas, l'exploitation de diamant au PK 36, dans les anciens Foyers Miniers dénommés « Maman Taly » et Machine »<sup>22</sup> a contribué au mouvement démographique vers l'axe Kisangani-Buta, dans les villages environnants. Tandis que chez les Bali, plusieurs sites d'exploitation artisanale de diamant sur la route secondaire d'Alibuku<sup>23</sup>, en ont été les causes. Parmi les anciens Foyers Miniers concernés, l'on compte à titre illustratif Monina, Mampanza, Malanga ainsi que le centre de Kodolole.

Par ailleurs, la durée de vie de tous ces foyers miniers n'était pas toujours longue, suite à l'épuisement de diamant. Ainsi, l'exploitation industrielle de bois qui a pris la relève, a pu contribuer à la sédentarisation des urbains et autres allochtones (anciens creuseurs de diamants) sur l'axe Alibuku.

Notons ensuite que cette exploitation industrielle a débuté avec

21 Cette route est ouverte pour des fins d'exploitation industrielle.

22 Lipipa, C. et Lokonda, G., *Étude exploratrice sur le mode de vie des creuseurs et des communautés locales en province orientale*, rapport disponible sur <http://www.societecivile.cd/node/4073>, consulté le 04 décembre 2014.

23 Entrée à l'Est, à partir du point kilométrique 24, axe Kisangani-Buta.

la Société AMEX-Bois de 1993 à 1996 en passant par le groupe CONGO FUTUR : premièrement sous TRANS M. Bois de 2003 à 2010 et COTREFOR en 2014<sup>24</sup>. A ce jour, son influence ne saurait être minimisée.

L'acquisition des concessions agricoles par les urbains, l'exploitation artisanale de bois et la location des terres à des fins champêtres ont également contribué au mouvement des populations vers les villages périurbains. Tel est le cas de l'agrandissement des agglomérations installées sur cette route secondaire d'Alibuku par les concessionnaires et leurs dépendants.

Pour les autochtones enquêtés, cette présence incontrôlée des allochtones dans leurs villages a contribué aux pratiques non rationnelles, notamment le non-respect du calendrier d'exploitation de ressources naturelles dans les forêts environnantes, l'abattage des arbres à chenilles, la désacralisation de zones forestières et sites sacrés, des interdictions sur les espèces floristiques et fauniques ainsi que l'inefficacité des barèmes de sanctions.

Néanmoins, cette prise de position peut être relativisée, étant donné que la seule présence des allochtones ne peut suffire pour expliquer le relâchement aux valeurs traditionnelles, au regard de l'emprise du christianisme et de l'islamisme. Aussi, parce que ces allochtones auraient dû conserver les savoirs traditionnels compatibles à la gestion durable de diversité biologique dans les propres pratiques quotidiennes.

---

24 Kabura, R., *Caractérisation des usages locaux des ressources forestières par les populations rurales : Perspectives d'une gestion forestière multi-usagers. Cas des concessions forestières de la COTREFOR et la CFT à Kisangani en République Démocratique du Congo*, Master en gestion environnementale des écosystèmes et forêts tropicales, Faculté des Sciences, Université de Kisangani, 2012, p.16, disponible sur [ordifp.net/Portals/0/Thesis/a6ca4ad7-76e1-43d7-b1bd-57cb281aee4dMémoire\\_Kabura\\_Rapport%20Final.pdf](http://ordifp.net/Portals/0/Thesis/a6ca4ad7-76e1-43d7-b1bd-57cb281aee4dMémoire_Kabura_Rapport%20Final.pdf). Consulté le 04 décembre 2014.

**b. Présence en forêts des nouveaux regroupements humains allochtones, non contrôlés par les entités locales (donc les autochtones)**

Il s'agit ici des ménages installés il y a plus d'une décennie en dehors des villages d'accueil. Ces cas sont signalés dans les forêts des villages Yatange (PK 36) et Yalokombe (PK41) sur axe Kisangani-Opala, ainsi que dans les forêts du village Lomata (PK 27), axe Kisangani-Ituri. Clandestinement installés et devenus prolifiques, ces regroupements de ménages échappent à la gestion des entités administratives locales<sup>25</sup>. Parce qu'ils ne partageraient pas les mêmes valeurs culturelles avec les autochtones Mbole et Kumu, et que ces derniers ne sont pas contrôlés par les coutumes locales, pour les enquêtés, leurs modes d'utilisation de ressources naturelles met à mal le respect des savoirs locaux y consacrés.

**c. Effets de la dynamique des besoins et de l'accroissement démographique**

Au fil du temps, les besoins à satisfaire par les ménages périurbains de Kisangani ont évolué et se sont diversifiés. Il s'agit notamment de la scolarisation, de la modernisation de l'habitat et de mobiliers, de l'acquisition de moyens de transport, etc. dont l'incidence directe sur l'utilisation des forêts et d'autres ressources naturelles est non négligeable<sup>26</sup>: la taille des champs passe de moins de 50 m<sup>2</sup> par ménage à 100 m<sup>2</sup>, voire plus de 200 m<sup>2</sup>; le ramassage simple des chenilles est remplacé par le ramassage avec abattage des arbres, car le nombre de ramasseurs par arbre aurait quasiment décuplé; le nombre de pièges passent de moins de 20 par chasseur à plus de 150 chez les Mbole (par exemple) et celui des hameçons de moins de 20 à 100 par pêcheur.

---

25 Ces entités administratives auxquelles échappent ces allochtones sont respectivement le groupement, le secteur et chefferie et le territoire : le territoire est une entité administrative qui dépend de la Province, et est composé des secteurs ou chefferie, ceux-ci constitués à leur tour par les groupements. Quant au groupement, il est une entité constituée des villages, sans nécessairement avoir une taille homogène.

26 Données recueillies auprès des focus group organisés dans les 15 villages enquêtés sur les Axes Buta, Ituri, Opala, Ubundu et Yangambi.

Il ressort que l'augmentation de besoins à satisfaire a entraîné celle de la demande, par ricochet, l'accroissement de la vitesse d'utilisation des ressources naturelles. Tel que noté précédemment, les besoins concernés sont la scolarisation, la construction en tôle, l'acquisition des motos et de mobiliers modernes. Suite à cet état de choses, la productivité agricole, y compris des activités de pêche, de chasse et de ramassage est indirectement affectée. Ce qui peut s'apercevoir à travers l'évolution de la production par activité.

Tableau 8. Evolution de la production de quelques activités socioéconomiques autour de Kisangani

Activités concernées	Produits, espèces d'animaux, de poissons et de PFNL concernés	Production approximative par sortie avant les années 2000	Production approximative en 2014
Chasse	Rats de Gambie	14 têtes	1 à 2 têtes
	Porc-épic	14 têtes	7 têtes
	Singe	6 têtes	1 tête
Pêche	Silures (de petite taille)	10 paquets de plus 6 silures	1 à 2 paquets de 6 silures
PFNL	Chenilles	2 bassins plastics	Moins d'1 bassin

Comme pour les précédents tableaux, celui-ci est la reconstitution faite à partir des informations recueillies grâce aux focus groups. De ce fait, la comparaison a porté sur les activités et produits pour lesquels les populations enquêtées avaient souvenance.

Il se dégage une baisse significative dans l'évolution de la production, lorsqu'on considère la situation de 2014 par rapport à celle d'avant 2000. Comme indiqué, la production de la chasse a baissé jusqu'à moins de 15% pour le rat de Gambie, 50% pour le porc-épic, et moins de 20% pour le singe. Considérant la pêche de silure, en 2014, elle n'a permis de réaliser que 20% de la production d'avant 2000. Par ailleurs, pour les chenilles, la production déclarée en 2014 ne représente plus que le quart de celle estimée à la période de référence, soit avant les années 2000.

Concernant les gibiers précités, le rendement ne s'accroît plus qu'en cas de campement de chasseur à l'intérieur de la forêt plus ou moins (10 à 20 kilomètres du village). Pour d'autres espèces fauniques, telles que les Buffles, Chimpanzés, Eléphants, Léopards, Okapis, elles se font de plus en plus rares, suite à la forte pression sur les forêts périurbaines, soit dans un rayon de moins de 50 kilomètres autour de Kisangani. Cette raréfaction, voire disparition est en quelque sorte compensée par l'apparition d'une nouvelle espèce d'herbivore dénommée aulacode (*Thryonomyswinderianus*), communément appelée « simbiliki » dans la région de Kisangani. Les populations renseignent qu'elle serait apparue autour des années 1996. Pour celles-ci, il s'agit d'une espèce faunique dont la valence écologie est adaptée à la nouvelle végétation de jachères et d'herbacée en développement aux alentours de Kisangani. C'est pourquoi son élevage serait une opportunité dans les villages enquêtés.

### **3.1.4. Amélioration des moyens d'existence par la conservation de la diversité biologique.**

Considérant les capacités des connaissances locales à maintenir la biodiversité sans enfreindre la production locale, il est pourtant possible de s'en inspirer en innovant des stratégies efficaces. Il s'agit d'initier des mécanismes durables et techniques efficaces pouvant assurer l'existence des ménages périurbains de Kisangani, sans contribuer à la perte de la biodiversité.

Parmi celles-ci, l'agroforesterie avec cacaotiers, l'élevage des aulacodes, la pisciculture, l'apiculture, la plantation des arbres à chenilles et de ceux à fruits sauvages à portée marchande. Ces activités à incidence positive sur la conservation de la nature, peuvent tenir, car fondées sur les préférences et valeurs locales. Chacune d'elles mérite des actions planifiées, après une large sensibilisation auprès de chaque communauté concernée de Kisangani.

### 3.2. Discussions

En tenant compte des résultats présentés précédemment, il en ressort que dans les villages enquêtés, l'efficacité des pratiques locales de conservation de ressources naturelles dépendait de la prédominance des coutumes locales sur l'ensemble des membres de la communauté autochtone. C'est le cas, entre autres, du respect des interdits alimentaires, des forêts et des arbres sacrés. Ces pratiques réussissaient grâce au contrôle social régulièrement assuré par les dépositaires desdites coutumes, appuyé par des dispositifs de sanctions métaphysiques auxquelles étaient astreintes les communautés concernées.

Actuellement, dans ces villages périurbains, outre l'extension du christianisme et de l'islam, la présence des groupes allochtones ont contribué au relâchement des savoirs traditionnels, en les empêchant de jouer leur rôle salvateur d'antan au sujet de conservation de la biodiversité. Ainsi, on assiste à l'utilisation des techniques ravageuses, notamment, l'abatage des arbres à chenilles, l'usage des poisons comme technique de capture de poissons, la destruction de terriers de rats de Gambie pour les débusquer, le non-respect du calendrier traditionnel d'utilisation des ressources naturelles. Pourtant, en marge des auteurs qui qualifient ces savoirs locaux de globalement archaïques, voire dangereux<sup>27</sup>, Wala K Perkouma et ses collègues<sup>28</sup>, de même que Ekouala<sup>29</sup>, soutiennent le contraire. Pour ces derniers, le recours aux méthodes locales pour améliorer

27 Morin, O., *Éducation à la citoyenneté et construction collaborative de Raisonnements Socio-scientifiques dans la perspective de Durabilité. Pédagogie numérique pour une approche interculturelle de Questions Socialement Vives Environnementales*, Université de Toulouse, p.31.

28 Wala, K. et al., « Connaissances endogènes et gestion de la diversité végétale au Togo », In Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso) du 18 au 21 juin 2001, (Centre de recherches pour le développement international), CR01 / Zoom Editions, 2003, pp, 124-132.

29 Ekouala, L., *Le développement durable et le secteur des pêches et de l'aquaculture au Gabon : une étude de la gestion durable des ressources halieutiques et de leur écosystème dans les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Littoral Côte d'Opale, Ecole doctorale SESAM (E.D n°73 Laboratoire T.V.E.S (E.A n°4477)2013, p.109.

les techniques conventionnelles de gestion de l'environnement, paraît mieux indiqué.

Dans cette optique, ces méthodes locales issues de connaissances endogènes de populations sont considérées efficaces pour apporter des solutions adéquates aux échecs qu'on continue à constater dans les systèmes de gestion de l'environnement et/ou de la diversité biologique.

Aussi, les écrits de Ram Christophe Sawadogo<sup>30</sup> ont prouvé l'existence d'un « important potentiel de développement » à travers un « important savoir traditionnel endogène. Pour l'auteur, ce savoir traditionnel endogène permet aux populations locales de lutter et de développer à travers des décennies une forme de résilience face aux perturbations environnementales. Au Burkina faso, par exemple, depuis les années 1980, 1990 et 2000, plusieurs expériences du genre ont été enregistrées, a renchéri l'auteur.

Au-delà de cette expérience, Tanya Merceron et Martin Yelkouni<sup>31</sup> ont démontré la nécessité de cohabitation entre les savoirs locaux et la pérennité de l'environnement. Pour ces derniers, une population qui ne dispose que des méthodes traditionnelles comme source de soin médicale, c'est-à-dire des méthodes liées aux ressources naturelles de son environnement immédiat, détériorer cet environnement qui est la base de cette médecine, constitue une atteinte à ses propres droits.

Des idées de ces auteurs précités, se dégagent deux tendances: la première perçoit les connaissances endogènes comme surannées, alors que la deuxième les reconnaît capables à ce jour d'apporter des résolutions appropriés aux problèmes environnementaux, là où des multiples programmes tant nationaux qu'internationaux ont

---

30 Sawadogo, R. C., *Connaissance des pratiques traditionnelles de gestion de l'environnement : préalable et base sociologique de l'efficacité des stratégies actuelles de sa conservation*, Disponible sur <http://books.openedition.org/irdeditions/3292?lang=fr>. Consulté le 22 mai 2017.

31 Merceron, T. et Yelkouni, M., « Savoirs traditionnels et gestion de l'environnement en Haïti : pour une approche intégrée », *In déchets sciences et techniques - revue francophone d'écologie industrielle - n°62-2012*, Disponible sur [http://lodel.irevues.inist.fr/dechets-sciences-techniques/docannexe/file/2739/7\\_merceron.pdf](http://lodel.irevues.inist.fr/dechets-sciences-techniques/docannexe/file/2739/7_merceron.pdf). Consulté le 08 mai 2017.



démontré leur limite. Néanmoins, chacune d'elle paraît tranchée.

En effet, il est moins réaliste à ces jours de redynamiser tous ces savoirs endogènes afin de les appliquer comme par le passé. En revanche, il est possible de les considérer à travers les variantes positives, favorables à la conservation, mais pas nécessairement à mesure d'apporter seules des solutions adéquates aux défis multiples de gestion de l'environnement.

Cette option peut tenir lorsqu'on considère avec Mireia Boya Busquet que la prise en compte du savoir écologique traditionnel (SET) des communautés locales semble être d'une importance vitale pour un bon fonctionnement des stratégies relatives au développement durable<sup>32</sup>. À ce titre la troisième voie découlant des analyses faites des réalités de terrain, semble envisageable. Celle-ci peut être orientée vers des actions à impacts durables, notamment l'élevage des aulacodes<sup>33</sup>, la construction des états piscicoles et des dispositifs apicoles, la plantation des arbres à chenilles et des arbres à fruits commercialisables. Chacune de ces actions précitées incarne à la fois l'intérêt alimentaire et commercial pour les populations périurbaines. Une fois étendues et promues, elles amortiront la vitesse de destruction de la diversité biologique en promouvant la durabilité de celle-ci ainsi que celle du bien-être social.

---

32 Mireia Boya Busquet, « Des stratégies intégrées durables : savoir écologique traditionnel et gestion adaptative des espaces et des ressources », *In Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 7 Numéro 2 | septembre 2006, mis en ligne le 08 septembre 2006, disponible sur <http://vertigo.revues.org/2279>. Consulté le 07 mai 2017.

33 L'aulacode est un animal herbivore. Il se nourrit principalement d'herbes succulentes, des graminées fourragères (sissongo ou pennisetum, purpureum, trypacum laxum), de la canne à sucre, de tubercule (manioc, patate douce, igname), de graines de céréales, de feuilles de légumineuses, de fruits et racines d'arbustes.



# Conclusion

En concluant cette étude, nous rappelons que sa substance démontre la possibilité de concilier les moyens d'existence des ménages et la conservation de la diversité biologique par les savoirs endogènes autour de Kisangani. Ce qui apparaît comme une stratégie de gestion durable des ressources forestières en RDC.

Il est vrai que chez les communautés locales des zones concernées, la conservation est perçue, à tort ou à raison, comme la cause de dégradation des moyens d'existence des populations environnantes, suite aux interdictions d'accès aux ressources naturelles qui s'en suivent. Et pourtant, il est possible de concilier stratégiquement ces deux tendances (conservation de la biodiversité et amélioration de moyens d'existence) en s'appuyant sur les savoirs endogènes y relatifs.

Ces savoirs sont nombreux, au point de servir de stratégies diversifiées, efficaces et durables de gestion de la diversité biologique pour l'intérêt communautaire. Il s'agit de prime abord de l'existence de calendrier alternatif des activités socioéconomiques dans l'utilisation des ressources naturelles: exploitation programmées de rivières pour la pêche, le ramassage périodique des escargots, des champignons, des chenilles et la cueillette des divers fruits sauvages à valeur commerciale, programmation de la chasse spécifique de rats de Gambie et de celle de gros gibiers, la pratique de jachère après les activités champêtres. Cette alternance dans l'utilisation des ressources naturelles rend ainsi les activités socioéconomiques rentables, tout en facilitant la reconstitution naturelle des diversités biologiques exploitées. En procédant au ramassage, les communautés autour de Kisangani combattent l'abattage des arbres à chenilles et à fruits, une pratique qui assure la pérennisation de l'utilisation des ressources naturelles, avec la garantie de les léguer aux générations futures.

Ensuite, il a été démontré que les pratiques des forêts sacrées et des interdits sur des ressources naturelles spécifiques (animaux et arbres) rallongeaient cette liste de savoirs endogènes efficaces

pour la pérennisation de la satisfaction sociale. En outre, les espèces animales protégées par la réglementation congolaise étaient concernées par l'interdiction coutumière d'utilisation abusive.

Toutefois, les garde-fous mis en place par les communautés de l'hinterland rural de Kisangani ont perdu la teneur de leur fonctionnalité. Il s'agit de pratiques métaphysiques de dissuasion comme la paralysie, les gales, le gonflement de membres inférieurs et la cécité temporaire. Les raisons à la base du dysfonctionnement de ces garde-fous se résument en affaiblissement des coutumes locales suite aux pratiques islamique et chrétienne, l'hétérogénéité culturelle due aux mouvements des populations et à l'absence des contrôles démographiques (contrôle de naissance ainsi que de différents mouvements démographiques).

En effet, ces imperfections peuvent être corrigées et adaptées au contexte communautaire, ce qui offre aux populations concernées la possibilité de recourir aux pratiques durables d'amélioration de moyens d'existence, en promouvant leurs propres connaissances en matière de conservation des ressources naturelles les plus prisées. Nous citons, à ce titre, la plantation des arbres à chenilles et de ceux à fruits sauvages à valeur marchande ainsi que l'élevage des aulacodes. En tenant compte de la demande commerciale, envisager des actions relatives à l'agroforesterie avec cacaotiers, à la pisciculture et à l'apiculture.



## Références bibliographiques

- Aktouf, O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1987.
- Alongo Longomba, S., *Étude microclimatique et pédologique congolaise: impact écologique de la fragmentation des écosystèmes. Cas des séries Yangambi et Yakonde à la région de Yangambi (R.D. Congo)*, Université Libre de Bruxelles, Faculté des Sciences, École Interfacultaire de Bioingénieurs, Service d'Écologie du paysage et Systèmes de Production Végétale, 2012-2013, 316p.
- Brandt, L., « Le mambela en territoire de Bafwasende », Archives africaines du Ministère Belge des Affaires Etrangères, commerce extérieur et coopération au développement, ALMO, Portefeuille n°1587, 1917.
- Dilys Roe et Elliott, J., *Liens entre pauvreté et conservation – Cadre conceptuel*, disponible sur [http://povertyandconservation.info/docs/200511-Cadre\\_Conceptuel\(Roe-Elliott\)-fr.pdf](http://povertyandconservation.info/docs/200511-Cadre_Conceptuel(Roe-Elliott)-fr.pdf). Consulté le 03 novembre 2014.
- Ekouala, L., *Le développement durable et le secteur des pêches et de l'aquaculture au Gabon : une étude de la gestion durable des ressources halieutiques et de leur écosystème dans les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué Maritime*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Littoral Côte d'Opale, Ecole doctorale SESAM (E.D n°73 Laboratoire T.V.E.S (E.A n°4477), 2013.
- Gning, O., *La pauvreté favorise la dégradation des écosystèmes*, disponible sur <http://www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20130112104703.html>. Consulté le 03 novembre 2016.
- Houngnihin, R.A., *Les mécanismes endogènes dans la problématique de l'environnement à Covè (Bénin)*, Cotonou, Septembre 2005.p.7 (thème présenté au 11ème Assemblée Générale du CODESRIA, Maputo, Mozambique, 6 - 10 décembre 2005.

- Iris, A, et Hernando, C., *Les savoirs traditionnels et pratiques locales d'adaptation aux changements climatiques dans la communauté indigène El Guacamayo Araracuara*, Tropenbos international, Bogotá D.C., Colombie, 2012.
- Kabura, R., *Caractérisation des usages locaux des ressources forestières par les populations rurales : Perspectives d'une gestion forestière multi-usagers Cas des concessions forestières de la COTREFOR et la CFT à Kisangani en République Démocratique du Congo*, Master en gestion environnementale des écosystèmes et forêts tropicales, Faculté des Sciences, Université de Kisangani, 2012, p.16, disponible sur [ordifp.net/Portals/0/Thesis/a6ca4ad7-76e1-43d7-b1bd-57cb281aee4dM%C3%A9moire\\_Kabura\\_Rapport%20Final.pdf](http://ordifp.net/Portals/0/Thesis/a6ca4ad7-76e1-43d7-b1bd-57cb281aee4dM%C3%A9moire_Kabura_Rapport%20Final.pdf). Consulté le 04 décembre 2014.
- Kara Greenblott et al., *Pensez moyens de subsistance*, disponible sur [http://tilz.tearfund.org/~media/files/tilz/hiv/livelihoods\\_toolkit\\_-\\_french.pdf](http://tilz.tearfund.org/~media/files/tilz/hiv/livelihoods_toolkit_-_french.pdf), 2012. Consulté le 22 mai 2017.
- Kiyulu, J., *Les forêts sacrées et les savoirs endogènes teke: une analyse socio-pragmatique des interactions verbales et symboliques*, Thèse de doctorat en Lettres et Civilisations Africaines, Faculté des Lettres et Sciences humaines l'Université de Kinshasa, 2013.
- Kombele Bishosha Menea, *Diagnostic de la fertilité des sols dans la cuvette centrale congolaise. Cas des séries Yangambi et Yakonde*, Thèse de doctorat en Sciences Agronomiques et Ingénierie biologique, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques De Gembloux, 2004, 456p.
- Kpéra, G.N. et al., *Mesures de conservation endogènes de la faune sauvage. Cas des crocodiles du Bénin*, disponible sur <http://www.openedition.org/6540>, Consulté le 21 octobre 2014.
- Kyale Koy, J. et Maindo Monga Ngonga A., « Pratiques Traditionnelles de Conservation de la Nature à L'épreuve des Faits Chez Les Peuples Riverains de la Réserve de Biosphère de Yangambi (RDC) », *In European Scientific Journal*, vol.13, N° 8,

- 2017, p. 328-356, disponible sur <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n8p328>. Consulté le 05 mai 2017.
- Lipipa Posho, C. et Lokonda, G., *Étude exploratrice sur le mode de vie des creuseurs et des communautés locales en province orientale*, rapport disponible sur <http://www.societecivile.cd/node/4073>, consulté le 04 décembre 2014.
- Lisingo J., Wetsi J.L et Ntahobavuka H., « Enquête sur les chenilles comestibles et les divers usages de leurs plantes hôtes dans les districts de Kisangani et de la Tshopo (R.D.Congo) », *Geo-Eco-Trop.*, 2010, n°34, pp. 139 – 146.
- Merceron, T. et Yelkouni, M., « Savoirs traditionnels et gestion de l'environnement en Haïti : pour une approche intégrée », *In déchets sciences et techniques - revue francophone d'écologie industrielle - n°62-2012*, Disponible sur [http://lodel.irevues.inist.fr/dechets-sciences-techniques/docannexe/file/2739/7\\_merceron.pdf](http://lodel.irevues.inist.fr/dechets-sciences-techniques/docannexe/file/2739/7_merceron.pdf), Consulté le 22 mai 2017.
- Mireia Boya Busquet, « Des stratégies intégrées durables : savoir écologique traditionnel et gestion adaptative des espaces et des ressources », *In VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 7 Numéro 2 | septembre 2006, mis en ligne le 08 septembre 2006, disponible sur <http://vertigo.revues.org/2279>. Consulté le 07 août 2017.
- Modibo Kéita et Kô Samaké, *Recherche sur le savoir local comme facteur de développement de la production agricole et une amélioration de la gestion des ressources naturelles*, Bamako, Mali, disponible dans [www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/SL01\\_Agriculture.pdf](http://www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/SL01_Agriculture.pdf). Consulté le 16 septembre 2014.
- Moeller A., *Les grandes lignes des migrations des bantous de la Province Orientale du Congo belge*, Institut Royal Colonial Belge, Section des Sciences Morales et Politiques, Mémoires, 1936, 578p.
- Morin, O., *Éducation à la citoyenneté et construction collaborative*



*de Raisonnements Socio-scientifiques dans la perspective de Durabilité. Pédagogie numérique pour une approche interculturelle de Questions Socialement Vives Environnementales, Université de Toulouse.*

Sawadogo, R. C., *Connaissance des pratiques traditionnelles de gestion de l'environnement : préalable et base sociologique de l'efficacité des stratégies actuelles de sa conservation*, Disponible sur <http://books.openedition.org/irdeditions/3292?lang=fr>. Consulté le 22 mai 2017.

Wala, K. et al., « Connaissances endogènes et gestion de la diversité végétale au Togo », *In Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso) du 18 au 21 juin 2001, (Centre de recherches pour le développement international), CR01 / Zoom Editions, 2003, pp, 124-132.*